



La Désirade , le 08 Novembre 2019

COMMUNIQUE DE LA COMMUNE DE LA DESIRADE

Communiqué Numéros 1

Le Maire de la Désirade et son conseil municipal invitent toute la population à prendre part à la célébration de commémoration de ***l'Armistice du 11 Novembre 1918*** qui se déroulera le lundi 11 Novembre 2019 à 9h 30 sur la place du Maire Mendiant devant le monument aux Morts .Le Rassemblement est prévu à 9h 00 devant la Mairie .A l'issue du dépôt de gerbe , le pot de l'amitié vous sera offert .

Venez nombreux , nous comptons sur vous .

Communiqué Numéros 2

Le Maire de la Désirade et son conseil municipal informent la population que le bureau de poste dans le soucis d'améliorer l'offre de service sera fermé du mercredi 06 Novembre 2019 au mardi 18 Février 2020.Ces travaux indispensables permettront de proposer une offre de service plus accessible , plus ouverte et plus adapté à la clientèle de la Désirade .Durant cette période de fermeture , la poste met à disposition de sa clientèle un bureau de poste provisoire pour les opérations courriers et colis simples. Ce bureau provisoire est situé à la Capitainerie à côté de l'office de tourisme et sera ouvert aux horaires habituels .Les opérations de retraits se feront au distributeur automatique de billets situé à côté de la Mairie .

Communiqué Numéros 3

Le Maire et son conseil Municipal rappellent à l'ensemble des administrés qu'il est strictement interdit de créer des dépôts sauvages sur le territoire de la Désirade. Il vous demande de vous rapprocher de la Déchetterie au galet pour connaître les dates et heures d'ouverture. Le Maire vous rappelle également qu'il est strictement interdit de jeter des détritits à l'ancienne décharge de Baie Mahault à l'exception des déchets verts sous peine de se voir infliger une amende pouvant atteindre 450 euros pour un dépôt à la main , et de 1500 euros pour un dépôt effectuer à l'aide d'un véhicule et aussi la saisie dudit véhicule.

Nous rappelons à nos administrés et à toute la population qu'ils peuvent consulter ces communiqués dans les différents tableaux d'affichages présents sur le Territoire de la Désirade ,sur le site internet de la collectivité et sur les réseaux sociaux Page Facebook .

Le Maire,

Jean-Claude PLOCHE